

Côte d'Ivoire

Mise à jour

Angela Benidir-Müller

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

Für Paketpost:
Weyermannsstrasse 10
CH-3008 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00

info@osar.ch
www.osar.ch

PC-Konto
30-16741-4
Spendenkonto
PC 30-1085-7


13 octobre 2005

A propos de l'auteur:

Angela Benidir-Müller, licenciée en ethnologie, a été représentante des œuvres d'entraide pendant plusieurs années et a également travaillé à l'Office fédéral des réfugiés (ODR) comme auxiliaire dans la procédure d'asile. En 2004, elle a effectué un stage professionnel au service d'analyse des pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Mme Benidir a déjà publié en mars 2005 une étude thématique sur les documents d'identité dans certains pays africains «[Identitätsdokumente in ausgewählten afrikanischen Flüchtlings-Herkunftsländern](#)». Elle est actuellement responsable de projet chez Caritas Suisse.

Impressum

ÉDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 / 370 75 75
Fax 031 / 370 75 00
e-mail: INFO@osar.ch
Internet: www.osar.ch
Compte postal: 30-1085-7

AUTEUR

Angela Benidir-Müller

TRADUCTION FRANÇAISE

Sylvain Bauhofer


VERSIONS

allemand, français

PRIX

Fr. 10.--, y compris 2,4 % de TVA, frais d'envoi en sus

COPYRIGHT

© 2005  Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Berne
Copie et reproduction autorisées, sous réserve de mention de la source

Sommaire

1	Introduction	1
2	Situation politique	1
3	Situation sécuritaire	1
4	Système judiciaire	3
5	Profil des atteintes aux droits de l'homme.....	3
6	Situation socio-économique	5
7	Retours.....	5

1 Introduction

Trois ans bientôt après la signature, en janvier 2003, de l'accord de paix de Linas-Marcoussis censé mettre fin à la guerre civile qui a suivi la rébellion de septembre 2002, aucune solution politique au conflit ivoirien ne se dessine. Au contraire **la situation politique et sécuritaire ainsi que la situation des droits de l'homme se sont à nouveau détériorées**, depuis novembre 2004 notamment, quand le gouvernement a mis fin à 18 mois de cessez-le-feu en attaquant les territoires contrôlés par les rebelles. La présente mise à jour a été écrite sur la base de rapports actuels émanant de sources officielles¹ et de recherches personnelles.²

2 Situation politique

La Côte d'Ivoire se trouve dans une situation bloquée. Les élections présidentielles et parlementaires prévues pour le 30 octobre 2005 ne pourront avoir lieu. Pour cela il aurait fallu désarmer les milices et les groupes rebelles, et le désarmement à son tour exigeait d'importantes réformes. Suite aux pressions internationales, le **président Laurent Gbagbo** a satisfait entre-temps certaines exigences des rebelles, il a adopté des lois importantes et autorisé Alassane Dramane Ouattara³ à se porter candidat aux élections présidentielles. L'alliance **G7**, formée des **Forces Nouvelles (FN)**⁴ et de quatre partis d'opposition⁵ au Parlement, juge ces réformes insuffisantes. En effet les lois limitent le pouvoir des commissions électorales indépendantes et le nombre de personnes possédant le droit de vote.⁶ Or ni le désarmement ni la formation d'une commission électorale indépendante n'ont commencé depuis. Des négociations sont en cours en vue de la formation d'un gouvernement transitoire.

3 Situation sécuritaire

Depuis qu'en novembre 2004 le gouvernement a fait bombarder les principales villes du territoire contrôlé par les rebelles (Bouaké, Korhogo) et une base française, le bilan sécuritaire ivoirien s'est gravement détérioré. En représailles, la France a anéanti les forces aériennes locales, ce qui a déclenché une vague d'agressions contre les ressortissants français ou d'autres pays. Les propos xénophobes

¹ IRIN (Integrated Regional Information Network), U.S. Department of State, HCR, Amnesty International, Human Rights Watch, Relief Web.

² Voir European Country of Origin Information Network: www.ecoi.net.

³ L'ancien premier ministre Alassane Ouattara, qui bénéficie d'un important soutien au nord du pays, avait été écarté des élections présidentielles de 2000 parce que son père vient du Burkina Faso.

⁴ Fusion de trois groupes rebelles *Mouvement Patriotique de la Côte d'Ivoire* (MPCI), *Mouvement populaire ivoirien du Grand-Ouest* (MPIGO) et *Mouvement pour la Justice et de la Paix* (MPJ), sous la direction de Guillaume Soro.

⁵ *Parti Démocratique de Côte d'Ivoire* (PDCI), *Rassemblement des Républicains* (RDR), *Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire* (UDPCI), *Mouvement des Forces pour l'Avenir* (MFA).

⁶ Les migrants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et leurs proches forment près de 25 % de la population ivoirienne. Depuis 2002, les partisans de Gbagbo persécutent ces personnes, dont la plupart voteront pour l'opposition – si elles sont autorisées à s'enregistrer pour les élections présidentielles.

répandus dans les médias officiels ont amené les milices à commettre des exactions graves contre les étrangers. Le pays reste divisé entre le sud à majorité chrétienne, contrôlé par le gouvernement de Gbagbo, et le nord contrôlé par les groupes de rebelles majoritairement islamistes. Le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été prolongé jusqu'au 24 janvier 2006.⁷ Plus de 40 000 rebelles et des milliers de miliciens proches du pouvoir restent armés et menacent gravement le processus de paix. Des incidents violents éclatent régulièrement, notamment à l'ouest du pays où les conflits ethniques se poursuivent.

Forces de sécurité étatiques. Les *Forces armées nationales de Côte d'Ivoire* (FANCI) réunissent l'armée, la marine, les forces aériennes, la garde républicaine et la gendarmerie. En revanche la police est soumise au Ministère de l'intérieur. Les discriminations ethniques au sein de l'armée ont fortement contribué à déclencher la rébellion de 2002. Les personnes venant du nord n'ont pas accès aux postes de cadres. Plusieurs centaines de soldats ont alors déserté pour rejoindre les rebelles. Les forces de sécurité ont une lourde responsabilité: elles ont abusé de leur pouvoir contre les manifestants et dans la lutte contre la criminalité, elles ont procédé à des exécutions extralégales et fait disparaître des personnes. Les «forces de sécurité gouvernementales» comptent depuis 2002 des soldats d'Angola, de Grande-Bretagne, de France et d'Afrique du Sud recrutés par l'entreprise britannique *Northbridges Services Group*; des réfugiés, des mercenaires et des rebelles (*Forces Lima*) du Libéria; des milices citoyennes (qui ont fait à Abidjan la chasse aux membres de l'opposition et aux étrangers), des milices ethniques, des troupes de bagarreurs, des armées privées, des milices de jeunes (*Jeunes Patriotes*, *Armée de libération*) et des bandes de jeunes (*Camorra*, *Cosa Nostra*, *Cobra*, *Ninja*).

Milices / Bandes de jeunes. Pour faire respecter la loi ou pour lutter contre les rebelles, le gouvernement s'appuie sur des milices, des groupes de jeunes, des comités d'autodéfense et des militants, tous proches du parti gouvernemental *Front populaire ivoirien (FPI)*. Les *Jeunes patriotes* sont la plus grande milice, mais des membres du *Front étudiant et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI)* et du *Groupe patriotique pour la paix (GPP)*, formation interdite, participent régulièrement aussi à des actions violentes. La principale milice à l'ouest du pays est le *Front de Libération pour le Grand-Ouest (FLGO)*.⁸ Des membres de l'armée gouvernementale recrutent également au Libéria des combattants pour les milices.

Rebelles. Les *Forces Nouvelles (FN)* commettent des violations des droits de l'homme, comme des homicides et des enlèvements arbitraires. En particulier le MPIGO, groupe de rebelles basé à l'ouest du pays, a multiplié les mises à mort extralégales. La lutte pour le pouvoir entre Guillaume Soro, chef du MPCJ et le sergent Coulibaly, tous deux cherchant à prendre le contrôle de la rébellion, a conduit à des assassinats et à de sordides exactions contre les rebelles ou les civils soupçonnés d'appartenir au camp ennemi. Les rebelles obligent la population locale à rejoindre leurs rangs. Aux côtés des rebelles se battent aussi, depuis 2002, des

⁷ Près de 10 000 casques bleus et soldats français surveillent le processus de désarmement et de réconciliation.

⁸ D'autres milices proches du gouvernement sont installées à l'ouest du pays, elles ont pour nom *Alliance patriotique Wê (APWE)*, *Union patriotique pour la résistance du Grand Ouest (UPRGO)*, *Mouvement ivoirien de libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI)*.

déserteurs, des membres de milices ethniques, des soldats libériens ainsi que des mercenaires libériens et sierra léonais.

4 Système judiciaire

Le système judiciaire ivoirien comprend une Cour suprême, un tribunal d'appel, des tribunaux de première instance et un Conseil constitutionnel. La justice suit les instructions du gouvernement dans les cas délicats pour la politique sécuritaire. Les tribunaux sont lents et peu efficaces. Les arrestations arbitraires sont fréquentes. Beaucoup de personnes restent longtemps détenues sans procédure quelconque. La justice n'offre d'ailleurs pas de procès équitables. Les avocats sont corrompus et il n'existe guère d'assistance juridique gratuite. Les conditions pénitentiaires sont dures, et les femmes ou les enfants emprisonnés risquent leur vie. Les abus commis par les forces de sécurité, les milices et les escadrons de la mort ne sont guère réprimés. Dans les territoires aux mains des insurgés, les groupes rebelles opèrent en toute impunité et se rendent justice sans base légale. Cette absence de lois a des retombées très graves sur la situation des droits de l'homme. Ainsi les rebelles exécutent des prisonniers dans leurs centres de détention.

5 Profil des atteintes aux droits de l'homme

Depuis le début de la guerre civile en septembre 2002, les forces de sécurité, les milices et les rebelles ont régulièrement bafoué les droits de l'homme. Les personnes en contact avec la rébellion risquent d'être prises pour cibles par les forces de sécurité et les milices. Inversement, les personnes en contact avec le gouvernement sont persécutées dans les territoires contrôlés par les rebelles.

Des **personnalités connues de l'opposition politique** subissent des brutalités et des intimidations des forces de sécurité, des milices et de la foule excitée. Elles font l'objet de menaces de mort et d'arrestations arbitraires. Leur domicile est perquisitionné et leurs proches sont importunés.

Les **membres du parti d'opposition *Rassemblement des Républicains (RDR)*, les sympathisants de l'opposition politique ou les personnes perçues comme telles** sont brimés par les forces de sécurité, les milices et les militants du FPI. Ils risquent sérieusement d'être arrêtés à domicile et éliminés sans laisser de trace. Les **membres de la famille et les proches** de personnes liées à l'opposition, de même que les **étudiants** qui soutiennent l'opposition sont persécutés. A l'Université d'Abidjan des membres du FESCI les intimident, et ils risquent la prison et la torture.

Les **rebelles, leurs sympathisants ou les personnes soupçonnées de l'être** s'exposent à des mauvais traitements de la part des forces de sécurité et des milices. Une liste nominative de suspects circule parmi les forces de sécurité. Depuis 2002, les **Ivoiriens du nord du pays, les personnes au nom typique du nord** (p. ex. Koulibaly, Ouattara ou Diarra), les **musulmans**, les **migrants d'Afrique de l'Ouest** (Burkina Faso, Niger, Mali et Guinée) et les **ressortissants français** sont agressés et arrêtés, sous prétexte de soutien aux rebelles. En mars 2004, puis

à nouveau dès novembre 2004, la violence a augmenté. Les **habitants de quartiers d'Abidjan comptant une majorité de musulmans du nord ou de migrants** (p. ex. Adjame, Abobo, Koumassi, Anyama) sont exposés à des perquisitions. Ils sont battus, menacés et volés, leurs documents d'identités sont confisqués et détruits. Les ressentiments racistes sont particulièrement marqués vis-à-vis des Français et des migrants du Burkina Faso. A Abidjan, les Burkinais d'origine subissent souvent le chantage et les chicaneries de citoyens ivoiriens, de la police et des militaires.

Fermiers. Les conflits dans l'ouest et le sud-ouest du pays, régions riches en cacao, mettent aux prises des groupements indigènes fidèles au président (Bete ou ethnies apparentées) et des immigrants d'Afrique de l'Ouest ou des personnes du nord (Dioula). En 2005 aussi, de nombreuses personnes ont été tuées ou contraintes à quitter leurs terres. Les affrontements concernent en particulier Gagnoa, ville d'origine du président, ainsi que les départements de Guiglo et Duékoué.

Qu'ils soient ivoiriens ou étrangers, les **journalistes et les professionnels des médias** subissent les brimades des forces de sécurité, des milices, des militants et des rebelles qui les frappent et les intimident. Ils risquent d'être enlevés et tués.

Les militants des droits de l'homme, à l'instar des membres du *Mouvement ivoirien des droits de l'homme* (MIDH), s'exposent à des menaces de mort, des arrestations arbitraires et des interrogatoires.

Les chauffeurs de taxi, de «wôrô-wôrô» et de bus subissent régulièrement le chantage d'officiers de police, de gendarmes ou de membres de comités d'autodéfense lorsqu'ils franchissent des postes de contrôle improvisés. Les **commerçants et les chauffeurs de camion** sont également importunés et victimes de chantage.

Membres du parti gouvernemental FPI et personnes soutenant le président Gbagbo et son parti. Dans les territoires aux mains des rebelles, les membres du parti gouvernemental s'exposent à être arrêtés et torturés. Ainsi, les personnes qui soutiennent le président Gbagbo ou son parti risquent d'être importunées et maltraitées. En particulier, le *Mouvement populaire ivoirien du grand ouest* (MPIGO) agresse de manière ciblée les **gendarmes, les représentants du gouvernement et les personnes soupçonnées de sympathies pour le FPI** (souvent du simple fait de leur appartenance ethnique), il les passe à tabac et les tue.

Personnes soupçonnées de loyauté au sergent Ibrahim Coulibaly (IB). Des centaines de rebelles et de civils ont été arrêtés après la tentative d'assassinat de Guillaume Soro par des rebelles pro-IB.⁹

Femmes et fillettes. Dans les territoires occupés par les rebelles, les femmes risquent d'être exploitées sexuellement et violées. Des fillettes toujours plus jeunes sont contraintes à la prostitution, notamment dans la ville de Bouaké. Les femmes risquent des mutilations génitales, notamment dans l'arrière-pays et les territoires rebelles du nord et de l'ouest, dans une moindre mesure au centre et au sud du pays.

⁹ Les faits se sont produits les 20 et 21 juin 2004 à Bouaké et Korhogo. Les personnes en question ont été relâchées le 9 juillet 2004.

Les **enfants** sont recrutés de force par des milices proches du gouvernement ou par des rebelles. En outre, ils sont toujours plus nombreux à devoir travailler pour faire vivre leur famille appauvrie.

6 Situation socio-économique

Trois années de guerre civile ont plongé la Côte d'Ivoire dans une crise humanitaire et socio-économique grave, surtout au nord et à l'ouest du pays.¹⁰ Près de 350 000 réfugiés internes, généralement des requérants d'asile venant du nord, sont dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Un demi million de migrants ont dû retourner dans leur pays d'origine ou dans un Etat tiers. Les infrastructures et le secteur des services sont en piteux état dans les territoires contrôlés par les rebelles.

La situation des **soins médicaux** est dramatique. Au nord, les équipements sont vétustes et l'on ne trouve ni médicaments ni médecins. Tous ont fui au sud du pays, avec le personnel soignant. A l'ouest également, la plupart des hôpitaux ou cliniques sont fermés depuis septembre 2002.

La Côte d'Ivoire affiche le plus haut taux de prévalence du VIH de toute l'Afrique de l'Ouest. Les **personnes infectées par le VIH** ne reçoivent qu'à Abidjan des thérapies anti-rétrovirales, et rares sont celles qui peuvent se les offrir.¹¹

7 Retours

Selon la position du HCR de septembre 2005, il faut renoncer jusqu'à nouvel avis au rapatriement forcé des requérants déboutés en Côte d'Ivoire, y compris à Abidjan.¹²

Requérants d'asile en Suisse. L'Office fédéral des migrations ne dispose pas pour l'instant de programme d'aide au retour pour la Côte d'Ivoire, mais encourage de façon générale les retours en Afrique de l'Ouest.¹³ A la fin d'août 2005, une procédure d'asile était en cours pour 287 Ivoiriens. De janvier à la fin d'août 2005, 121 nouvelles demandes d'asile émanant de la Côte d'Ivoire ont été déposées. Au cours de la même période, six demandes ont abouti à une décision positive, 111 ont été rejetées et 34 ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière.¹⁴

¹⁰ Pour plus d'information, voir: Reliefweb: www.reliefweb.int.

¹¹ Voir IRIN, Côte d'Ivoire: HIV/AIDS time-bomb ticking away in rebel north, 11 février 2005; MSF launches AIDS treatment programme in the «Wild West»; WHO Update, juin 2005, source: www.who.int/3by5/support/june2005_civ.pdf; IRIN Côte d'Ivoire: www.plusnews.org/AIDS/Cote-d-Ivoire.asp; ONUSIDA: www.unaids.org/EN/geographical+area/by+country/côte+d'ivoire+.asp.

¹² Voir HCR, *UNHCR Position on the return of rejected asylum seekers to Côte d'Ivoire*, janvier 2004, Source: www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home/opendoc.pdf?tbl=RSDLEGAL&id=4020dc034; position du HCR sur le retour en Côte d'Ivoire, 19 septembre 2005.

¹³ Voir ODM, «Afrique occidentale: promotion des retours», source: http://www.bfm.admin.ch/fileadmin/user_upload/Aktuell/Pressemitteilungen_franz/2005/PM_Westafrika_Modul_Juni_2005_fr.pdf; OIM Berne: www.iom.int/Switzerland/laenderprogramme.htm.

¹⁴ Office fédéral des migrations – OFM, *statistiques mensuelles*, source: www.bfm.admin.ch/index.php?id=295&L=1.